



District de Maine et Loire de Football

BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 2 – SAISON 2026/2027 Présentiel

Date de réunion :	24/08/2026
Présidence :	CORNEC Sébastien
Présents :	HAMARD Jacques, MERLET Xavier, SALMON Éric
Excusé :	PERROT Michel
Assiste :	
Invité :	LE MEUR Quentin (Commissaire aux Comptes)

Le Bureau présente ses sincères condoléances à la famille de Gérard CHOUTEAU, ancien membre de commission du District, à la suite de son décès cet été.

1. Infos présidence

- Sébastien CORNEC informe les élus du bureau des différents échanges avec les élus de la Ligue par rapport aux conditions climatiques. Le bureau de la Ligue se réunira chaque semaine en visio afin de faire le point sur la situation territoire par territoire.
- Le prochain congrès de l'ANPDF se déroulera du 10 au 13 septembre dans le district des Pyrénées Atlantiques, à Pau.

2. Vie du District

Pour information

1. Point sur les finances

Quentin LE MEUR, Commissaire aux Comptes, et Eric SALMON présentent les grandes lignes des dépenses et des recettes de l'exercice 2026-2027.

A l'issue de cette présentation, l'éventualité d'avoir un expert-comptable en plus d'un commissaire aux comptes est évoquée. Une réflexion s'impose et une décision devra être prise avant la prochaine AG, puisque le mandat de CAC arrive à expiration.

2. Sections Sportives Scolaires

Xavier MERLET évoque la situation des Sections Sportives au regard du courrier de la Ligue qui leur a été adressé au cours de l'été.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Bureau afin de prendre contact avec les établissements scolaires du département concernés, en particulier les lycées. Jacques HAMARD se charge de ce dossier.

3. Assurances

Le Bureau prend connaissance du mail de l'assurance de la Ligue relatif à la non prise en charge des

travaux de réparation sur la main courante du stade de Doué la Fontaine, à la suite des dégradations commises lors de la finale de la Coupe de l'Anjou 2024.

→ Considérant les éléments de ce courrier, le Bureau décide, en tant qu'organisateur de la compétition, de faire un geste pour aider le club et de financer la totalité du coût de ces réparations à titre exceptionnel.

Il est envisagé de revoir les cahiers des charges des manifestations de fin de saison dans l'optique qu'une telle situation ne se reproduise pas dans le futur.

→ Le Bureau décide, en parallèle, de rédiger un courrier à l'adresse de l'assureur pour manifester son mécontentement et demander un geste commercial de compensation.

4. Mouvements clubs

Le Bureau valide la demande de dissolution du club de la Chapelle st Laud (club loisirs).

4. Divers / courriers

Pour validation

1. Courriel du club d'Angers SCA

Le Bureau prend connaissance de la demande de dérogation visant à faire participer un joueur U16 au championnat U19.

→ Le Bureau décide d'appliquer strictement le règlement et de ne pas déroger à cette demande.

Il rappelle que ce joueur a la possibilité d'évoluer au sein de son club dans sa catégorie d'âge.

2. Courriel du club de Chalonnes Chaudefonds CA

Le Bureau prend connaissance du courriel de Philippe BEAUDOIN, Co-président du club de Chalonnes Chaudefonds CA, relatif à l'application, pour les compétitions départementales seniors, d'une décision LFPL n'autorisant plus la possibilité d'émettre des desiderata pour des rencontres autres que les horaires officiels de 15h00 (et 12h30 pour les levers de rideau).

→ Le Président délégué a échangé avec le Président du club.

Prochaines réunions :

☞ **Bureau** : mardi 8 septembre à 19 h 00 (visio)

☞ **CODIR** : lundi 31 août à 19 h 00 (présentiel)

Le Président	Le Secrétaire
M. CORNEC Sébastien	M. MERLET Xavier

